

**Question Ecrite de Mr Papadato du
Groupe Europe Ecologie Les Verts**

Absentéisme du personnel Municipal dans les établissements scolaires de Bordeaux.

Question du groupe Europe Ecologie Les Verts

Concernant l'absentéisme du personnel municipal
dans les établissements scolaires de Bordeaux.

Monsieur Le Maire,

Alertés par des représentants du personnel sur la situation dans certaines écoles de la ville, nous souhaiterions avoir un état des lieux précis de l'absentéisme du personnel municipal sur les établissements scolaires de Bordeaux, et connaître les conditions de leur remplacement.

Il semble que de nombreux agents ne sont pas remplacés, ce qui entraîne une surcharge de travail pour le personnel en place et des dysfonctionnements dans les écoles concernées (restauration scolaire, accueil...).

M. LE MAIRE. -

Il nous reste deux questions écrites. La première est posée par M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Si vous me permettez, par rapport au dossier sur le CCAS, vous m'aviez demandé de relire les pages 26 et 27, or le chiffre n'existe pas. J'ai vu ça avec M. BRUGERE. Donc autant pour moi et autant pour lui.

Ma question concerne l'absentéisme du personnel municipal sur les établissements scolaires de Bordeaux.

Alertés par des représentants du personnel sur la situation dans certaines écoles de la Ville, nous souhaiterions avoir un état des lieux précis de l'absentéisme du personnel municipal sur les établissements scolaires de Bordeaux et connaître les conditions de leur remplacement.

Il semble que de nombreux agents ne sont pas remplacés ce qui entraîne une surcharge de travail pour le personnel en place et les équipes qui tournent, et des dysfonctionnements dans les écoles concernées (restauration et accueil).

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme COLLET

MME COLLET. -

Comme chaque année malheureusement, la Ville doit faire face à un absentéisme accru dans ses services pour cause de maladie et ceci touche particulièrement les écoles. Cela avait déjà été le cas l'an dernier, c'est également le cas cette année.

Pour faire face à ces situations forcément aléatoires, nous avons mis en place depuis plusieurs années un pool de remplacement permettant de réagir en temps réel face à ces situations. Il porte sur trente agents.

Parallèlement, pour remplacer des congés dits « de longue maladie » ou « de longue durée », c'est-à-dire des agents atteints de maladies graves, une cinquantaine de postes ont été créés dont le caractère est plus pérenne.

Enfin, pour que les agents qui composent ces deux pools soient eux-mêmes stabilisés sur leur emploi, nous avons, dans le cadre du Contrat de Progrès Social signé à l'unanimité avec les organisations syndicales de la Ville, déprécarisé un nombre significatif des agents concernés, c'est-à-dire que nous les avons titularisés plutôt que de renouveler de trimestre en trimestre et d'année en année leurs contrats de remplacement. Cette mesure sociale a été unanimement saluée par nos partenaires.

Sur les derniers mois cependant un nombre significatif des agents du pool de remplacement de courte durée ont été mobilisés en renfort pour remplacer des congés de longue durée. Du fait de cette « immobilisation » durable, ce pool a, c'est vrai, perdu de sa flexibilité, ce qui ne nous a pas permis de réagir dans l'urgence à la pointe d'arrêts pour maladie que nous venons de constater.

La Ville a été alertée ces derniers temps sur cette situation par nos cadres sur le terrain, alerte qui a été relayée par nos partenaires sociaux. Nous avons réagi sans délai, et après un inventaire de la situation école par école il a été décidé la semaine dernière de renforcer de 26 agents pour la durée nécessaire le pool de remplacement. Le recrutement a été lancé, et ils prendront leurs fonctions au fur et à mesure de l'avancement de ce processus de recrutement dans les prochains jours ou dans les toutes prochaines semaines.

En parallèle je tiens à rappeler ce que nous avons fait pour nos écoles ces derniers mois :

- L'extension de la restauration scolaire pour 100% des enfants, c'est-à-dire plus de 1000 enfants supplémentaires accueillis l'année dernière, avec tous les moyens humains nécessaires pour y faire face.
- Le début de la mise en place de responsables de site dans les écoles, à la satisfaction générale là où l'expérimentation est en cours, et un objectif de généralisation à la prochaine rentrée.
- Mais aussi une démarche de fond menée pour améliorer progressivement les conditions de travail de nos collaborateurs sur leurs sujets de préoccupation au quotidien, avec des points aussi concrets que par exemple le ramassage des feuilles dans les cours à l'automne.

Je souhaite enfin revenir sur le contexte de ces derniers jours.

La Ville a signé l'an dernier un Contrat de Progrès, comme je l'indiquais, avec l'ensemble des syndicats qui sont nos partenaires dans le cadre d'un dialogue social fructueux. Ce contrat qui nous engage tous prévoit notamment ce qu'on appelle une procédure « d'alarme sociale » à l'initiative de toute organisation syndicale de la Ville, et sur tout problème jugé grave par nos partenaires quant au bon fonctionnement de nos services.

Depuis un an ce dispositif a plutôt bien fonctionné dans les calendriers courts qui l'encadrent, ce qui oblige notre administration à être très réactive dans les réponses à apporter. Ceci pour éviter que ne se développe un conflit dont les premiers pénalisés sont souvent les Bordelais eux-mêmes.

On ne peut donc que déplorer qu'une des organisations syndicales signataires de cet accord ne l'ait ici ouvertement pas respecté, appelant directement à la grève les agents de la Ville au mépris de sa signature et sans prise en compte de la situation des familles.

Et ce, alors même qu'un dialogue positif était par ailleurs engagé avec les deux autres organisations représentatives pour arriver à une issue positive et à un accord qu'elles ont salué.

J'ose espérer que la période qui se présente devant nous pour les mois à venir ne sera pas marquée par des comportements qui ne correspondent pas à l'esprit dans lequel nous travaillons de longue date avec nos partenaires sociaux.

M. LE MAIRE. –

Merci.